Bouches-du-Rhône : une école renonce à annuler les animations de Noël sous la pression de parents d'élèves

22/09/2018 à 17h21

Une école élémentaire des Bouches-du-Rhône a annulé les activités de Noël, invoquant le principe de laïcité, avant de reculer sous la pression de parents d'élèves.

Jeudi, une note transmise aux parents d'élèves de l'école élémentaire Auberge Neuve à Peypin, près de Marseille, a provoqué la colère de ces derniers, comme le relate 20 Minutes.

"*Certains parents ayant montré leur désaccord face à la célébration de Noël dans l'école (fête religieuse), nous vous informons que toutes [les] activités autour de cette fête sont annulées (concert de Noël, travaux manuels, etc…) pour ne pas déroger aux règles de la laïcité. L'activité chorale (sans concert de Noël) faisant partie des programmes de l'Education nationale reste maintenue*", peut-on lire dans cette missive, devenue virale dès le lendemain sur Facebook.

"*Noël c'est quand même notre fête et je conçois que les écoles soient laïques, mais il ne faut quand même pas mettre à la poubelle nos coutumes…*", peut-on ainsi lire sur le réseau social.

"*Lors d'une réunion de parents d'élèves, une mère s'est opposée très fermement aux traditions instaurées depuis fort longtemps dans cette école autour de la période de Noël*", détaille le rectorat. "*La directrice, inquiète de cette vive interpellation et doutant sous la sidération d'être bien en*

accord avec le principe de laïcité, a pris l'initiative de faire coller dans les carnets de correspondance un mot annulant toute festivité de ce type."

L'inspection académique a cependant rectifié cette note : les 102 enfants de l'école élémentaire pourront donc bien participer aux activités de Noël.